

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 20630 Numéro SIREN : 527 478 804 Nom ou dénomination : AEQUIDO LEGAL

Ce dépôt a été enregistré le 24/05/2019 sous le numéro de dépôt 38081



20190380812018

DATE DEPOT : 24/05/2019

N° DE DEPOT : 38081

N° GESTION : 2010B20630

N° SIREN : 527478804

DENOMINATION : AEQUIDO LEGAL

ADRESSE : 64 boulevard Malesherbes 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

AEQUIDO LEGAL
Société par actions simplifiée au capital de 49 335,20 euros
Siège social : 64 bd Malesherbes 75008 Paris
527 478 804 RCS Paris

28
38081

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT ET RESOLUTION VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENRALE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2019**

I - Extrait du texte de la résolution

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 août 2018** s'élevant à **36 946 euros**, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	36 946 €
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	2 551 €
Soit un total de	39 497 €

-En totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 0 euro.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'assemblée générale prend note qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

II - Résultat du vote

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.



Certifié conforme,
Le Président

AEQUIDO LEGAL

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

64 boulevard Malesherbes

75008 – PARIS

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
(EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2018)

COMAUDITEX
Société de Commissariat aux Comptes
24, rue Erlanger
75016 - PARIS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **AEQUIDO LEGAL** relatifs à l'exercice clos le **31 Aout 2018**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

 2

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

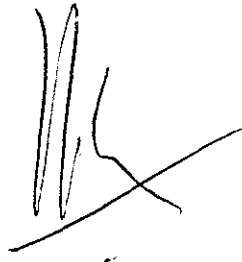
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 18 mars 2019



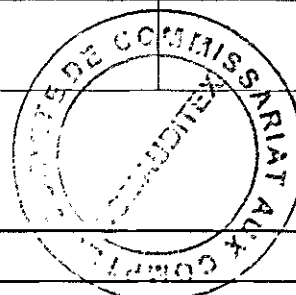
COMAUDITEX
Pierre GABORIAU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Paris

Sommaire

<i>COMPTES ANNUELS</i>	<i>1</i>
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de résultat	4
Annexe	
Règles et méthodes comptables	6
Notes sur le bilan	7
Notes sur le compte de résultat	12
Autres informations	13
<i>DETAIL DES COMPTES ANNUELS</i>	<i>14</i>
Détail du bilan actif	15
Détail du bilan passif	16
Détail du compte de résultat	17
<i>DOSSIER DE GESTION</i>	<i>20</i>
Soldes intermédiaires Négoce	21
<i>LIASSE FISCALE</i>	<i>22</i>

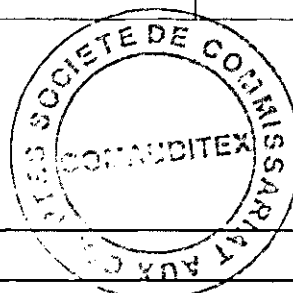
Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				645 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (2)</i>				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	751		751	751
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	751		751	645 751
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>				
<i>Créances (3)</i>				
Clients et comptes rattachés	89 924		89 924	204 066
Autres créances	420 933		420 933	323 014
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Divers</i>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	66 014		66 014	42 961
Charges constatées d'avance (3)	4 818		4 818	4 493
TOTAL ACTIF CIRCULANT	581 689		581 689	574 533
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	582 440		582 440	1 220 284
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



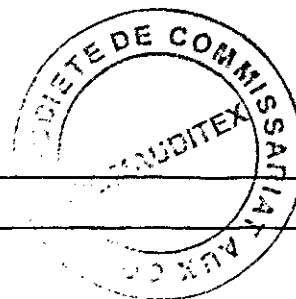
Bilan Passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	39 497	455 000
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		20 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-39 497	48 541
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	36 946	14 551
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	136 946	738 092
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	174 396	276 643
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	13 184	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 776	57 949
Dettes fiscales et sociales	30 178	147 601
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	39 960	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	445 494	482 192
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	582 440	1 220 284
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	432 310	482 192
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



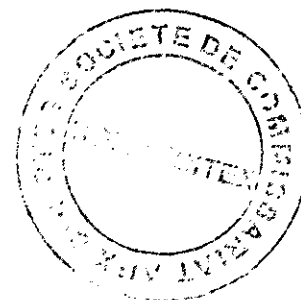
Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	380 745	903 621
Chiffre d'affaires net	380 745	903 621
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	389	147
Total I	381 134	903 769
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	313 491	541 561
Impôts, taxes et versements assimilés	642	3 507
Salaires et traitements	50 979	223 346
Charges sociales	18 803	82 787
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		12 392
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 258	648
Total II	385 173	864 241
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 039	39 528
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 738	2 175
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	2 738	2 175
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	1 623	880
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 623	880
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 115	1 295
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-2 924	40 823



Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	46 845	12 875
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	46 845	12 875
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	194	522
Sur opérations en capital		37 919
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	194	38 441
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	46 651	-25 566
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	6 781	706
Total des produits (I+III+V+VII)	430 717	918 819
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	393 771	904 267
BENEFICE OU PERTE	36 946	14 551
(a) Y compris :		
– Redevances de crédit-bail mobilier		
– Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AEQUIDO LEGAL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 582 440 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 946 euros

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/11/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 005 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial	645 000		645 000	
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	645 000		645 000	
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier				
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières	751			751
Immobilisations financières	751			751
ACTIF IMMOBILISE	645 751		645 000	751

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 516 426 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	751		751
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	89 924	89 924	
Autres	420 933	420 933	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 818	4 818	
Total	516 426	515 675	751
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	30 240
Etat produits à recevoir CICE	1 362
Total	31 602

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 99 919,20 euros décomposé en 19 592 titres d'une valeur nominale de 5,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	39 185	5,10
Titres émis pendant l'exercice	9 926	5,10
Titres remboursés pendant l'exercice	29 519	5,10
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	19 592	5,10

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 432 310 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	187 776	187 776		
Dettes fiscales et sociales	30 178	30 178		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	214 356	214 356		
Produits constatés d'avance				
Total	432 310	432 310		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	26			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – FNP	18 000
Taxe d'apprentissage	184
Taxe Formation Continue	179
Total	18 363

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 818		
Total	4 818		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
PRESTATIONS DE SERVICES	380 745
TOTAL	380 745

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 5 800 euros

Honoraires des autres services : 0 euros

Parties liées

Liste des transactions significatives

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

- AUTRES CREANCES avec AEQUIDO EXPERTISE pour un montant de 384 244
- DETTES FINANCIERES avec AEQUIDO GROUP pour un montant de 174 370
- PRODUITS FINANCIERS avec AEQUIDO EXPERTISE pour un montant de 2 738
- CHARGES FINANCIERES avec AEQUIDO GROUP pour un montant de 1 623

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-4 929	-797	-4 132
+ Résultat exceptionnel	46 651	7 578	39 073
- Participations des salariés			
Résultat comptable	41 722	4 776	36 946
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 1 personne.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	1	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	1	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.